



détachement syndical comment?

Par **zabeau73**, le **13/08/2009** à **23:44**

Bonjour,

je suis actuellement déléguée syndicale, suppléante CE et membre CHSCT. Je souhaiterais m'investir beaucoup plus et comme j'ai entendu parler récemment du détachement syndical, j'aurais aimé savoir ce que c'était exactement et comment faire pour être détaché syndical? Merci de vos réponses

Par **sedlex**, le **14/08/2009** à **01:02**

Bonjour

Le détachement syndical est une initiative appartenant à votre organisation syndicale.

Le détachement syndical vise à exercer des fonctions syndicales souvent au niveau national.

Le détachement peut être à temps plein ou à mi-temps.

Chaque organisation syndicale dispose d'un "quota" de possibilité de détachement.

L'organisation syndicale proposant un détachement doit avertir l'employeur suffisamment à l'avance (en moyenne 3 mois) pour que ce dernier puisse prendre ses dispositions par rapport au poste occupé par le salarié détaché. L'OS doit préciser s'il s'agit d'un détachement à temps ou à mi-temps.

La première chose à faire est de vous adresser à votre OS afin de connaître les possibilités de détachement.

En pratique, le détachement syndical est fort usité dans la fonction publique.

Cordialement

Sedlex